

Journal *Réformés* : chronique d'une mort annoncée

Les Eglises protestantes romandes ne souhaitent plus financer la publication de *Réformés*. Elles plébiscitent à la place un périodique sur abonnement, payant, intégré dans un nouveau pôle communication au sein de Médias-pro. Quid des postes de travail liés à *Réformés* ?

MÉDIAS L'ambiance est aux économies chez les protestants. La Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER) a approuvé, lors de son assemblée générale du 9 septembre à Lausanne, un nouveau projet concernant son pôle information et communication, qui pourrait signer l'arrêt de mort du journal *Réformés*. Lancé fin 2016 pour le début des festivités liées aux 500 ans de la Réforme, le mensuel est distribué dix fois par an gratuitement, à raison de quelque 145 000 exemplaires, dans les boîtes aux lettres des réformés des cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne et du Jura. Dans le canton de Genève, il est reçu sur abonnement.

Périodique sur abonnement

Le projet accepté par l'AG prévoit la création d'un nouveau périodique papier, qui paraîtrait six fois par an et serait financé par un abonnement couvrant également les frais de fonctionnement de 2 équivalents plein-temps (EPT) de journalistes, dont 0,5 EPT qui serait dévolu à des produits visant les jeunes de 16 à 35 ans sur les réseaux sociaux. Intégré à ce pôle, le journal tablerait sur 20 000 abonnements pour assurer sa viabilité.

« Ce périodique n'a pas la prétention de remplacer *Réformés*. Selon les vœux de la Plateforme de stratégie générale, il aura une action journalistique, mais aussi de communication importante », a souligné le directeur de Médias-pro, Paolo Mariani. L'idée de financer un magazine tout ménage deux fois par année a, en revanche, été abandonnée, ainsi que celle d'intégrer *Réformés* à la structure Médias-pro. Une condition sine qua non a en outre été posée : la SARL du journal *Réformés* doit être dissoute afin de permettre la concrétisation de ce nouveau pôle information et communication.



L'Eglise protestante de Genève (EPG) a regretté le peu d'enthousiasme des autres Eglises à chercher une autre solution. « Il y a une alternative qui permettrait à la SARL de voler de ses propres ailes et d'appliquer une liberté entrepreneuriale », a souligné le secrétaire général de l'EPG, Stefan Keller. Il a rappelé le succès du mensuel à Genève, où, selon un sondage, seule une personne interrogée sur 145 envisagerait de mettre fin à son abonnement.

Aux Eglises de décider

La balle est désormais dans le camp des quatre Eglises (Vaud, Genève, Neuchâtel et le Synode jurassien de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure) qui financent la SARL. Leurs Synodes devront décider de l'avenir de *Réformés*. A noter que la question des postes de travail liés à *Réformés*, soit un peu moins de 4 EPT (5 journalistes), n'a pas du tout été

évoquée à l'AG de la CER. Président du conseil de gérance de la SARL, Jean Biondina ne cache pas son étonnement. « Nous avons élaboré la proposition d'un journal plus important mais de moindre ampleur que l'actuel *Réformés*, permettant des économies, avec une partie s'adressant à l'ensemble des protestants. Aujourd'hui, on change totalement la nature du projet. Il ne s'agit pas seulement d'une réduction des coûts, mais également de l'ampleur de la mission des Eglises par ce biais-là. »

Jean Biondina a aussi regretté que le conseil de gérance ait été écarté du processus. Il s'interroge sur la couleur du futur périodique, qui s'annonce comme « un journal pour initiés, avec une mission de communication ». « L'aspect journalistique va en prendre un coup. En outre, un journal financé par abonnements implique aussi un système de marketing coûteux qui représente un très grand risque. » **Nathalie Ogi**